

Le Trésor de la Guadeloupe

CONTEXTE DU PROJET DE VALORISATION

La Direction des affaires culturelles (DAC), en partenariat avec l'association diocésaine, travaille depuis 2014 à la réalisation d'un espace muséographique regroupant les objets religieux de Guadeloupe et notamment ceux liés à la cathédrale de Basse-Terre. Le « Trésor de la Guadeloupe » présente, à travers une collection d'objets religieux exceptionnels, l'histoire de l'établissement du christianisme dans l'archipel et l'évolution artistique des œuvres dans l'archipel.

Ce projet est né d'un constat simple : la Guadeloupe possède sur son territoire une importante collection d'objets liturgiques dont la valeur historique et artistique est souvent méconnue et dépasse le cadre strictement cultuel. Les plus anciennes œuvres connues remontent au 17^e siècle. Cette importante collection se décompose ainsi :

- Une collection liée à la cathédrale Notre-Dame de Guadeloupe de Basse-Terre, siège de l'Evêché et basilique mineure. Elle dispose depuis sa consécration en 1850 d'une collection dont la qualité et la variété sont de tout premier ordre. Ces objets liturgiques, de même que la cathédrale, sont propriété de l'Etat puisque antérieures à 1911 (date de l'application en Guadeloupe de la loi de séparation des églises et de l'Etat).
- Une collection d'orfèvrerie remarquable, de facture française, protégée au titre des monuments historiques mais dispersée, méconnue et conservée jusqu'alors dans des conditions insatisfaisantes. Ces objets sont pour la plupart propriété des communes propriétaires des édifices religieux antérieurs à 1911 (Basse-Terre, Deshaies, Gourbeyre, Terre-de-Bas, Vieux-Habitants etc...).
- Une série d'objets non protégés (ornements, orfèvrerie, tableaux, vases...) souffrant de conditions de conservation défavorables accrues du fait de la méconnaissance de leur propriété et provenance, de leur valeur patrimoniale et d'une absence de protection juridique.

Face à ce constat, la DAC et la Conservation des Antiquités et Objets d'Art de Guadeloupe ont proposé, à l'association diocésaine de créer au sein de l'ensemble cathédrale, un espace muséographique répondant aux enjeux de conservation de ces objets de grande valeur artistique et historique. Le projet a été confié à Florence Lombardo, scénographe, associée à Katia Kali, graphiste.

Le trésor de Guadeloupe offre ainsi, dans un espace aux conditions de conservation préventive adapté et à l'identité scénographique contemporaine, un cadre privilégié pour la valorisation des collections. Le public peut désormais découvrir l'histoire de ces objets, leur rôle, les contextualiser et mieux appréhender l'évolution stylistique et technique de l'art religieux, qui dépasse leur simple fonction liturgique.

Le « Trésor de la Guadeloupe » a été imaginé comme pouvant évoluer dans le temps. Il permet aux communes et propriétaires de déposer leurs œuvres dans des conditions adaptées et respectueuses de la valeur patrimoniale. Le trésor de la Guadeloupe, noyau de la démarche de valorisation du patrimoine mobilier religieux, permettra la naissance de projets de valorisation satellites au sein des paroisses, des communes, au gré des découvertes et initiatives locales.

Les ornements liturgiques

de la Cathédrale de Basse-Terre

CONTEXTE DU PROJET DE VALORISATION

La Direction des affaires culturelles (DAC) est engagée depuis de nombreuses années dans la valorisation des collections patrimoniales de Guadeloupe, notamment celles associées à la cathédrale Notre-Dame de Basse-Terre.

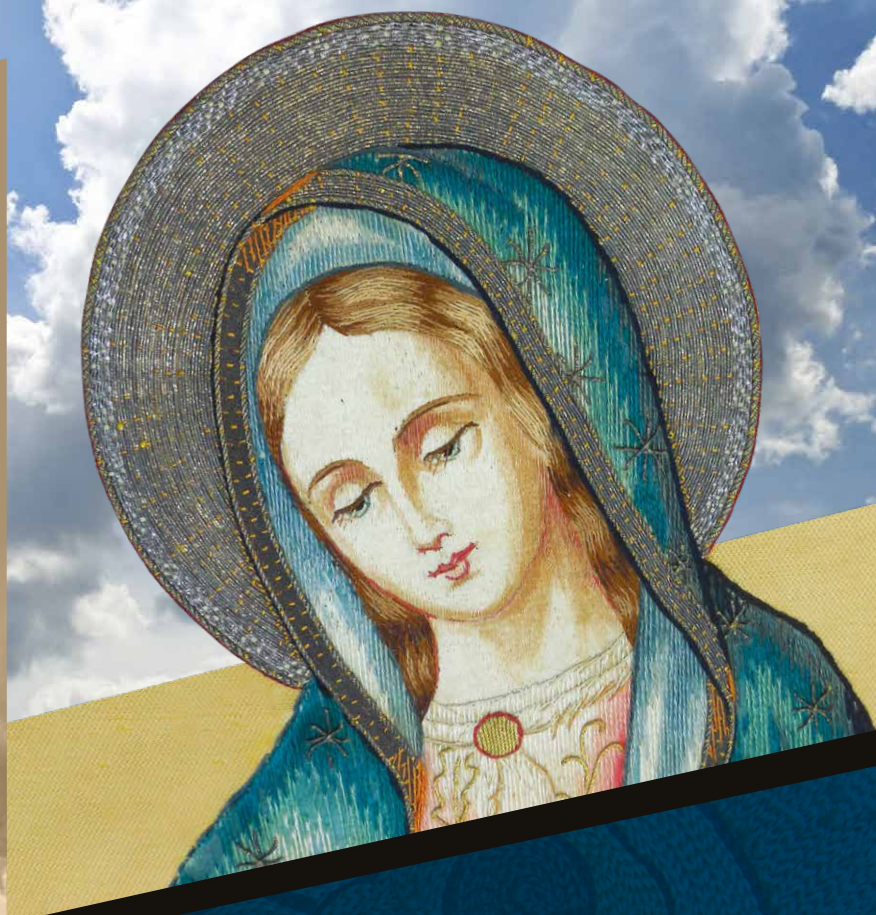
L'ensemble de l'édifice et les collections qu'il abrite sont une propriété de l'État, confiés à la responsabilité de la DAC et du Conservateur de la cathédrale. Le mauvais état de conservation des ornements historiques ont ainsi amené le Ministère de la Culture à engager un travail de restauration de l'ensemble de la collection, à des fins conservatoires et de valorisation.

Ainsi, depuis 2014, un important travail d'inventaire, de récolement et de restauration des ornements de la cathédrale a été engagé. Un groupement de restauratrices spécialisées a pris en charge la collection dans le cadre d'un marché public de conservation préventive et de restauration patrimoniale. Stéphanie Ovide, mandataire et responsable de cette équipe, a ainsi conduit entre 2015 et 2016 la restauration complète de la collection d'ornements liturgiques de la cathédrale.

FOCUS HISTORIQUE

Le concile Vatican II (1962-1965) engage une réforme profonde de la liturgie de l'Église romaine. Beaucoup de ces vêtements liturgiques sont alors remisés ou brûlés. En Guadeloupe, seuls quelques ensembles provenant des dotations de la cathédrale de Basse-Terre et de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Pointe-à-Pitre ont pu être conservés.

Datant pour leur majorité d'une période allant de la fin du 19^e aux années 1930, ces ornements constituent un témoignage précieux sur la provenance des objets liturgiques aux Antilles, sur la richesse des dotations et la ferveur chrétienne en Guadeloupe.



Il s'agit pour la plupart de production française (majoritairement lyonnaise). Il semble cependant, au vu des thèmes traités et du nombre de pièces, que les peintures sur soie ont pu être réalisées en Guadeloupe. De même, le linge liturgique, de par la tradition de broderie présente dans le sud de la Basse-Terre (notamment à Vieux-Fort), a sans doute été produit localement.



L'orfèvrerie religieuse en Guadeloupe

CONTEXTE DU PROJET DE VALORISATION

La Direction des Affaires Culturelles (DAC), en partenariat avec l'association diocésaine, travaille depuis 2014 à la réalisation d'un espace muséographique regroupant les objets religieux historiques de Guadeloupe. L'orfèvrerie représente une part significative du patrimoine mobilier religieux de Guadeloupe.

Le « Trésor de la Guadeloupe » présente une collection importante d'œuvres d'art, pour la plupart fabriquées en argent, en argent doré ou en bronze argenté, qui étaient encore utilisées récemment par les célébrants dans les différentes églises de l'archipel.

De propriétés hétérogènes (Etat, communes, association diocésaine...), ces pièces d'orfèvrerie ont grandement souffert de conditions de conservation très défavorables pour leur sauvegarde. Les vols, dégradations, disparitions, la valeur marchande du métal employé, ont sans aucun doute lourdement affecté le corpus initialement présent en Guadeloupe. Les collections décrites dans les sources historiques témoignent d'une richesse et d'une qualité exceptionnelle.

Le trésor de Guadeloupe vise à préserver les dernières pièces majeures et à valoriser, accompagner et développer l'étude et la conservation des œuvres secondaires.

FOCUS HISTORIQUE

L'orfèvrerie, qui constitue l'un des témoignages les plus anciens de la présence chrétienne en Guadeloupe, est révélatrice des liens forts entre la métropole et sa colonie. Bon nombre de pièces sont de facture parisienne, même si les orfèvres lyonnais, marseillais, montpelliérains sont également représentés. Les plus grands noms de l'orfèvrerie française des 17^e, 18^e, 19^e et 20^e siècles se retrouvent ainsi dans le corpus encore conservé dans l'archipel.

Ces pièces sont le plus souvent offertes par les prêtres et congrégations aux édifices qu'ils administrent, mais également par les paroissiens eux-mêmes en signe de dévotion. L'exceptionnelle qualité des pièces d'orfèvrerie religieuse et domestique, notamment en Côte-sous-le-Vent est à souligner.

Pendant la période révolutionnaire, l'attachement des paroissiens à l'Eglise et aux objets de culte, mais également l'absence de vente des biens confisqués aux propriétaires royalistes, semblent avoir concouru à préserver une partie significative de l'orfèvrerie d'ancien régime. Le 19^e siècle constitue également une période riche en importation d'orfèvrerie métropolitaine, qui est à mettre en perspective avec la structuration de l'Eglise de Guadeloupe à cette période.

Le travail des métaux précieux (or et argent) fait l'objet d'un contrôle rigoureux. Les maîtres orfèvres, appelés fabricants après la suppression des corporations à la Révolution, marquent de leur poinçon les objets sortant de leur atelier et sont contraints de faire vérifier le titre du métal (proportion de métal précieux pur dans l'alliage) qu'ils emploient, ce qui occasionne la frappe de plusieurs poinçons de contrôle sur les objets d'or et d'argent. Ce sont ces poinçons et l'étude des sources qui permettent aujourd'hui l'étude de ces œuvres d'art.

